

# Liace Magazine

Prix de vente du numéro : 2 €

Revue bimestrielle

Lettre d'information de l'Amicale des Chefs d'Établissement de La Poste

Juin 2020 - n° 173

## LA POSTE PASSE DU CONFINEMENT AU DÉCONFINEMENT



*Les directeurs de Secteur  
gèrent les files d'attente  
et les incivilités*

*Les directeurs d'établissement  
gèrent un flux de colis  
exceptionnel*



*Les Directeurs de Secteur et d'Établissement et leurs équipes sur le front ont assuré la  
continuité postale avec un engagement et une agilité sans précédent*

**EN DIRECT AVEC LA  
DIRECTRICE DU RÉSEAU**

RÉUNION AVANT LE CONFINEMENT

AUDIO EN PÉRIODE DE  
DÉCONFINEMENT





**Bientôt à la  
retraite ?**  
Anticipez dès  
aujourd'hui votre  
couverture santé !

Lors de votre départ à la retraite, votre contrat santé collectif souscrit par La Poste prendra fin. Pour vous accompagner dans le choix d'une complémentaire santé adaptée à vos nouveaux besoins, votre conseiller de La Mutuelle Générale est à votre disposition.

Appelez le :  **N°Cristal** 0 969 39 57 50

APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 9 h à 18 h



*En cette période qui restera gravée dans l'histoire parce qu'inédite et brutale, mes premiers mots sont de me soucier de votre état de santé que j'espère le meilleur possible.*

*J'ai aussi une pensée pour celles et ceux qui ont été affectés par le virus soit directement soit dans leur proche environnement, ainsi que pour nos aînés en proie à une importante vulnérabilité.*

*Cette pandémie s'est traduite par une période de confinement, suivi d'une autre de déconfinement plus ou moins partiel depuis le 11 mai.*

*Cette situation a eu pour conséquence l'annulation de nombreuses rencontres notamment au sein de l'ACE.*

*Ces moments empreints de convivialité que nous affectionnons tant, ont manqué à beaucoup d'entre nous. Espérons que le futur plus ou moins proche nous permettra de nous retrouver.*

*Comme toutes les entreprises, LA POSTE a été touchée et a dû faire face, et de quelle manière ! Qui aurait pu imaginer il y a trois mois tout ce qui a été entrepris au sein de l'entreprise, même si des révoltés permanents et esprits chagrins n'ont pas manqué de déblatérer avec une volonté destructrice manifeste.*

*Bien évidemment et alors que personne n'était préparé à cette situation, La Poste sous la conduite de son Président, présent sur tous les fronts, a su prendre les bonnes décisions au bon moment quoiqu'en ait pu dire des médias plus*

*avides de critiques que de compréhension.*

*Depuis début mars, les Directeurs d'Etablissement, les Directeurs de Secteur et leurs équipes ont répondu présents avec un professionnalisme exemplaire à des situations aussi folles qu'exceptionnelles, des incivilités de plus en plus dures.*

*L'ACE et MC2 avons toujours été en contact avec le Siège, et nous avons eu le privilège d'échanger en direct avec Anne Laure BOURN lors d'une audio organisée par la commission Réseau.*

*Les Opérationnels et leurs équipes ont joué un rôle essentiel dans la mise en oeuvre des directives du Siège.*

*Au Réseau, beaucoup de bureaux ont été fermés, ouverts et refermés, générant l'exaspération des clients et élus. Les DS ont assuré et mis en place des organisations spécifiques en respectant les mesures sanitaires afin d'accueillir nos clients.*

*La compétence des DS et de leurs équipes a permis, avec l'aide de vigiles, des forces de police, de recevoir un million et demi de clients en période de prestations. Le défi a été relevé !*

*Au Courrier, la distribution sur 3 jours, puis 4, et depuis le 11 mai, à 6 jours avec samedi allégé, a généré pour les DE, un stress très important pour assurer la communication avec les représentants du personnel, des CHSCT, qu'il a fallu convaincre que les décisions prises étaient les bonnes, ce qui s'est parfois traduit par des échanges virulents.*

*En trois mois, les DE et leurs équipes ont organisé et mis en oeuvre 3 organisations différentes avec des régimes de travail adaptés pour assurer la continuité de nos missions.*

*L'organisation sur 6 jours avec le samedi allégé est très pertinente. Identique pour tous, sur tout le territoire, elle permet aux facteurs d'avoir 3 samedis de repos sur 4, vieille revendication, bizarrement oubliée par certains !*

*Le E-commerce génère un flux de colis semblable à celui de décembre, voir beaucoup plus, et l'on peut penser que cette situation perdure pendant toute la crise sanitaire. Autres effets, les services, que ce soit les expéditions en bal, avec maintenant celles des LR, le portage de repas, de médicaments, le développement de "ma ville mon shopping", la distribution de masques, VSMP, connaissent tous un regain d'intérêt de bon augure pour le chiffre d'affaire et l'activité face à une baisse très significative du courrier. Toutes ces évolutions font l'objet d'un travail très important pour les équipes qui doivent répondre positivement à la demande de nos clients mais là encore, l'opérationnel sait répondre.*

*Il faudra tirer les enseignements de cette crise.*

*Nos manières de travailler, nos échanges ont évolué. Le professionnalisme, l'agilité, l'autonomie, le dévouement des Directeurs de Secteur et d'Etablissement et de leurs équipes pour construire demain doivent être reconnus.*

*Les messages de remerciements, de fierté, d'engagement de la hiérarchie font plaisir et sont très certainement sincères mais les valeureux postiers espèrent un geste de valorisation significatif dans les semaines à venir.*

*Pour l'Amicale, de nombreuses instances comme l'AG des retraités, les Conseils d'Administration, n'ont pu se tenir. Nous allons essayer d'organiser un CA par visioconférence ; il est nécessaire d'avancer et de faire une projection sur la fin d'année.*

*Nous ne sommes pas inactifs. En relation étroite avec Christophe ANDRÉ, le président de MC2, nous travaillons sur les futurs statuts de notre fusion et la communication avec le Siège se fait conjointement.*

*Une prochaine rencontre avec Philippe DORGE et Line EXBRAYAT est prévue début juillet.*

*Ce nouveau LIACE initialement prévu pour fin avril est aussi le moyen de garder le lien.*

*Merci à Jean-Pierre et son équipe d'avoir oeuvré pour sa parution en ces temps compliqués.*

**PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**

Yannick ROULETTE

## SOMMAIRE

■ EDITO	p. 3
LA VIE DE L'AMICALE	p. 4-7
■ Communiqué	
■ En direct des instances nationales	
■ Les Cotisations	
■ Réunions du BN de MC2	
■ AG des DOM	
LES RENCONTRES	p. 8-13
■ Avec A.-L. BOURN	
■ Avec le DR de Normandie	
■ Avec le Directeur de Bourgogne	
■ Audio avec A.-L. BOURN	
LES ADJOINTS	p. 14
■ Avenir de la section	
EXPRESSIONS	p. 15-16
■ Un monde de médias	
■ L'or noir	
VOYAGES	p. 17
■ Rendez-vous en Terre Maya	
LES RETRAITÉS	p. 18 à 21
■ Résultats des élections au BNR	
■ Comité de veille	
■ Assemblée Générale	
■ Repas Truffes	
NÉCROLOGIE	p. 22
JEUX	p. 23
■ Mots croisés et solution n°172	
■ Sudoku et solution n°172	

## COMMUNIQUE

Le LIACE 173 est entre vos mains.

Sa diffusion en était initialement programmée pour la fin d'avril, mais la situation sanitaire que nous vivons ne nous a pas permis de respecter ce calendrier.

De ce fait, alors que notre volonté est toujours d'être le plus réactifs possible par rapport aux divers événements, cela n'a pas été réalisable pour ce numéro.

Des articles importants initialement prévus pour une diffusion en avril figurent dans ce numéro, mais les informations qu'ils transmettent ne sont pas dénuées d'intérêt pour autant.

J'espère cependant que cette édition vous sera agréable à lire et retiendra toute votre attention

Jean-Pierre GUILLOTEAU  
Rédacteur en chef

# EN DIRECT DES INSTANCES NATIONALES

*Vous trouverez ci-dessous une synthèse de la réunion du Conseil d'Administration des 30 et 31 janvier 2020 et du Comité Directeur de février 2020.*

*Rappel : tous les comptes rendus exhaustifs de ces réunions, audiences et assemblées générales sont mis en ligne sur le site: <http://www.ace-poste.com>.*

*LIACE vous rend compte de l'essentiel. Ce journal est le vôtre, n'hésitez pas à envoyer vos articles et réactions à: [jpguilloteau86@gmail.com](mailto:jpguilloteau86@gmail.com)*

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE JANVIER

### LE RAPPROCHEMENT ENTRE L'ACE et MC2

Christophe ANDRE, rappelle que MC2 est né en 1997 suite à la décision des Directeurs de Centre de tri qui ne se reconnaissaient plus au sein de l'ACE qui comptait alors près de 12000 adhérents dont une très grande majorité de receveurs de tout niveau de la classe 4 au hors classe, ce qui se traduisait par une grande disparité des problématiques rencontrées dans les différents types d'établissements.

Aujourd'hui, MC2 compte une centaine d'adhérents, avec une bonne présence en Alsace, Auvergne, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, PACA, Anjou-Maine et une plus faible dans d'autres régions.

Elle fonctionne avec un bureau national de 14 membres qui travaille beaucoup par Skype, mais Christophe est conscient de l'importance des réunions physiques qui permettent de créer la convivialité.

La volonté de réintégration de MC2 au sein de l'ACE est totalement manifestée par ses dirigeants puisque la vision globale que les deux associations ont de la situation au Courrier est en totale adéquation ainsi que la façon dont nous devons travailler avec le Siège et la force de proposition que nous devons constituer.

### FONCTIONNEMENT DE L'ACE

Stéphane RAULT intervient sur le coté « vieillissant » de l'ACE et souhaite que l'on profite du rapprochement avec MC2 pour faire évoluer l'amicale afin d'inciter les nouveaux collègues à y adhérer.

Il ressort de la discussion, une présence

des retraités trop marquée, notamment au niveau du congrès. Mais il s'avère que cette présence jugée excessive est la conséquence de l'incapacité dans beaucoup de régions à composer un bureau où les postes à responsabilité sont tenus par des actifs. De ce fait des retraités sont souvent sollicités pour assurer le secrétariat, la trésorerie, et la communication. Il semble évident que si des actifs assumaient ces responsabilités, le problème d'une présence excessive de retraités au congrès se poserait moins.

Qui mieux que les actifs eux-mêmes pour être en capacité de répondre aux attentes de leurs collègues ?

Le constat en tout domaine est toujours facile à faire. Trouver la solution en concordance avec l'idée défendue est hélas beaucoup plus difficile !!!

### TOUR DES REGIONS

Au Réseau, la synthèse fait apparaître des inquiétudes relatives au nombre de fusions beaucoup plus nombreuses que celles annoncées par la Directrice du Réseau lors du congrès de Pornichet. Les conditions de nomination des DS de ces nouveaux établissements suscitent aussi quelques interrogations.

Le risque conformité atteint un degré parfois excessif avec les conséquences que cela génère à l'égard du maintien de DS sur leur poste alors même que ceux-ci manquent d'information sur les « règles du jeu ».

Face à cette situation, il semble nécessaire de vérifier les tenants et les aboutissants du contrat de protection juridique et de voir si les risques liés à la conformité sont intégrés ou pourraient y être.



Au Courrier, les équipes sont « au taquet » ce qui a pour conséquence de générer beaucoup de stress et de conduire un certain nombre de collaborateurs à rechercher comment quitter ce métier.

### LES SECTIONS

#### Les Adjoints

L'enquête spécifique « adjoints » est en cours de bouclage et devrait être transmise avant la fin février.

Une pression énorme est perçue par les N-1 et notamment au Courrier, la création des îlots a de graves conséquences sur l'activité des encadrants.

Un débat s'instaure à l'initiative des DS qui expriment les difficultés qu'ils rencontrent par rapport à la fonction d'adjoint au Réseau.

Yannick ROULETTE réitère sa demande déjà formulée lors de CA précédents d'être destinataire d'un relevé détaillé fourni par la section des adjoints sur toutes les difficultés rencontrées au quotidien.

Une première démarche a été réalisée en ce sens mais elle reste trop généraliste et pour pouvoir aborder de façon efficace la problématique des adjoints, il faut disposer d'éléments concrets, justifiés, fiables et vérifiables mais aussi étayer l'argumentation par des propositions elles aussi concrètes et réalisables. Les DS expriment leur volonté d'une prise en charge très rapide de ce sujet tant la situation de leurs adjoints leur pose problème dans leurs établissements.

Cette volonté est légitime et celle du Président de ne pouvoir défendre les adjoints que sur la base d'un dossier solide et argumenté l'est tout autant.

La solution semble bien passer dans un premier temps par un travail rigoureux de la section des adjoints pour fournir au Président les éléments indispensables à la défense de leur métier et par voie de conséquence à l'application qui pourra en découler dans les établissements.

#### La Section des Retraités

L'élection de 6 membres du BNR se déroulera dans la 2ème quinzaine de février.

Une réunion du Comité de veille avec nos collègues de l'ANR et de l'ACR est programmée le 20 février dans les locaux de l'ACR.

L'Assemblée Générale de la section se

tiendra du 18 au 20 mai à Vers sur Lot.

#### Trésorerie

La gestion de la trésorerie est complexe et il convient de travailler sur ce dossier pour trouver les meilleures solutions pour l'avenir.

### COMITÉ DIRECTEUR DES 26 ET 27 FÉVRIER 2020

L'ordre du jour est composé de 4 sujets à traiter avec pour objectif d'apporter pour chacun une fiche de résolutions à proposer lors du CA de Lyon.

Ces 4 sujets sont :

- La Trésorerie avec l'appui des deux vérificateurs
- Les travaux à mener pour le rapprochement avec MC2
- Le devenir de la section des adjoints
- L'organisation du secrétariat

#### TRESORERIE

Sur le déficit de 25K€ constaté, 17K€ ont été localisés (non-reversement par la section des adjoints de la part des cotisations destinée à la trésorerie nationale).

Début janvier 2020 Yannick ROULETTE a demandé à tous les trésoriers de région de transmettre leur comptabilité 2019 avec les pièces justificatives s'y rapportant.

A ce jour, il manque encore quelques retours de comptabilités (4 ou 5) mais parmi celles reçues, certaines ne sont pas accompagnées des pièces justificatives.

L'analyse de ces retours fait déjà apparaître un certain nombre de dysfonctionnements, notamment le non reversement de la part revenant à la trésorerie nationale sur les adhésions réglées par chèque.

Certaines économies pourraient être envisagées.

- Il sera proposé que Myriam MOULIN soit la seule personne habilitée à effectuer les remboursements après réception de la demande et des pièces justificatives.
- L'utilisation des locaux d'Epinais est de plus en plus aléatoire et génère des coûts notamment en matière de chauffage et électricité, d'abonnement internet, mais aussi en matière de frais de déplacement liés aux permanences qui y sont assurées et dont l'utilité semble très réduite.

- Il est proposé de rendre les locaux d'Epinais après le congrès 2021 et de pas l'utiliser de façon effective jusqu'à cette date. La période de transition devra permettre de nous débarrasser du matériel et de trouver une solution pour stocker ce qui est à conserver.
- Pour permettre à la trésorière et au secrétaire de travailler pour le compte de l'ACE, un ordinateur portable affecté à l'ACE leur sera fourni.

#### RAPPROCHEMENT AVEC MC2

Marc DAIGNEAU doit travailler sur un projet de nouveaux statuts, Il semble préférable de s'orienter vers une refonte totale des statuts plutôt que d'essayer d'adapter les statuts actuels.

L'objectif est que ces statuts soient validés au congrès de 2021.

- Recherche d'un nouveau logo
- Recherche d'un système transitoire de cotisation

#### LES ADJOINTS

La section est actuellement forte d'environ 350 adhérents.

Il semble évident que les Directeurs d'Etablissement ont besoin d'être entourés d'une équipe efficace, complète, reconnue et pouvant travailler dans de bonnes conditions.

La défense du Directeur d'Etablissement et celle de ses « adjoints » semblent assez indissociables.

La question se pose alors de savoir s'il ne serait pas plus positif d'intégrer les « adjoints » dans la commission correspondant à leur métier.

L'assemblée générale de la section est prévue sur une durée de trois jours en juin.

#### SECRETARIAT

Des dispositions seront prises pour les modalités d'accès à l'ACE pour les adhérents, la récupération du courrier et aussi des retours de Liace à la fermeture des locaux d'Epinais.

Patrick JOUAN sera chargé de suivre l'arrivée de messages et de traiter de la suite à donner.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

### Cotisations

Les cotisations annuelles pour tous les adhérents de l'ACE ayant opté pour le prélèvement seront exceptionnellement retirées à la rentrée de septembre.

Les conditions particulières que nous vivons actuellement n'ont pas permis de mettre en œuvre cette procédure comptable.

Par ailleurs et pour des raisons de sécurité informatique, nous avons demandé au début de cette année la procédure nous autorisant à opérer à ces mouvements comptables. A ce sujet et à fin mai, le centre financier n'a toujours pas communiqué les nouvelles certifications nous permettant d'initialiser les bordereaux liés à cette opération.

Au regard de la couverture juridique, nous avons pris les devants en réglant par avance la cotisation de chacun auprès de l'assureur afin que vous soyez protégés en toute quiétude face à vos responsabilités dans l'exercice de votre métier.

Myriam MOULIN - Trésorière nationale

## DEUX RÉUNIONS DU BUREAU NATIONAL DE MC2

*Le bureau national de MC2 s'est réuni les jeudi et vendredi 6 et 7 février 2020 à Lyon. Cette réunion en présentiel a notamment permis de partager des informations récentes et d'échanger sur les principes de regroupement avec l'ACE. Un*

*point sur la campagne d'adhésion, l'organisation des journées d'étude et de l'assemblée générale, les préoccupations des DE et de leurs équipes et les rencontres prévues avec nos dirigeants ont également été à l'ordre du jour.*

Une seconde réunion du bureau national a eu lieu le mercredi 22 avril par team. En présence de treize des 15 membres du bureau national, il a permis de faire le point, en plus des sujets cités précédemment, sur l'adaptation des organisations en cours suite au plan de continuité d'activité généré par le covid-19.

Nous avons, avec Yannick ROULETTE, été toujours en contact avec nos dirigeants pour relayer les préoccupations des DE (va et vient concernant la fermeture des bureaux de poste, pression syndicale avec le droit de retrait et organisation de la presse les samedis notamment). Ils ont vivement remercié l'agilité, l'engagement et le professionnalisme des DE et de leurs équipes.

De plus, un des enseignements de cette crise a été de mettre en lumière



des organisations plus simples (comme un régime à 35h sur 5 jours sans repos de cycle) qui peuvent être une piste pour répondre à de nouvelles exigences : hausse du trafic colis, augmentation des nouveaux services... En effet, les organisations actuelles ne pourront pas à terme répondre à cette évolution des flux futurs.

Concernant la fusion avec l'ACE, Christophe ANDRE précise que

nos relations sont très constructives (présence au CA de Nîmes et au CD de Blois) et que les dossiers progressent bien. Une communication sera faite aux membres des 2 associations dans les prochains mois et les orientations concernant la mise en place de la nouvelle association seront soumises aux instances respectives. Avec Yannick, nous sommes, en étroite relation, et travaillons sur un projet de statut pour notre fusion.

De plus et en raison de la crise sanitaire en cours, de nombreux rendez-vous ont été reportés. Les principaux : la rencontre avec les dirigeants de la BSCC : Philippe DORGE, Line EXBRAYAT et Yves ARNAUDO, prévue le jeudi 7 mai est reportée début juillet et les journées d'étude et l'AG des 3 et 4 juin au Cap d'Agde programmées du 6 au 8 octobre.

Christophe ANDRE

# CAROLE DAVID NOUVELLE PRESIDENTE DE LA REGION DOM



*Les adhérents de la Martinique se sont réunis le 8 février 2020, au restaurant La Batelière à Fort de France.*

Une quinzaine de Directeurs d'Établissement ont répondu présents. Ismaël GALETTE Président de la

région DOM, DS Les Abymes à La Guadeloupe définitivement éloigné du service pour raisons de santé assistait à cette réunion.

L'ordre du jour prévoyait notamment l'élection d'un nouveau Président, Ismaël ne pouvant plus exer-

cer cette fonction.

Carole DAVID, DE à DUCOS, candidate à ce poste a été élue à l'unanimité.

Elle sera secondée par Sylvie RIERNY DS à Ste MARIE, et Mirette HECMIL DS à DUCOS assurera le secrétariat.

Cette élection respecte bien l'alternance puisque Ismaël était DS au Réseau à La Guadeloupe et Carole est DE à La Martinique.

Carole s'est engagé à organiser une réunion à la Guadeloupe, à cette occasion elle proposera aux guadeloupéens de combler les postes vacants au bureau de la région. (vice-président, secrétaire adjoint, trésorier adjoint, responsable de la com).

Cette AG a permis de nombreux échanges entre les membres présents.

# ECHANGES CORDIAUX ET DIRECTS AVEC LA DIRECTRICE DU RESEAU



*Le 20 février 2020, Anne-Laure BOURN, Directrice du Réseau était accompagnée de Mme Isabelle PARTHONNAUD, nouvelle DRH du Réseau pour recevoir l'Amicale des Chefs d'Etablissement représentée par Yannick ROULETTE, Catherine GIRARD, Philippe LEPLAT et Jean-Marc RASTOLL (métiers techniques).*

Depuis notre dernière rencontre lors du congrès de Pornichet, nous n'avions pas eu l'occasion d'échanger en direct. Une précédente rencontre avait dû être reportée compte tenu d'agendas surchargés.

Après avoir évoqué en introduction le ressenti des managers, la situation que cela induit au sein de l'Amicale lors des Conseils d'Administration, il était important pour l'ACE d'informer Mme BOURN, du mal être, de l'excessive charge de travail, du stress, de la pression, ressentis par les DS et leurs équipes sur l'ensemble du

territoire.

Nous lui faisons également part des rumeurs faisant état de son éventuel départ.

*Anne-Laure BOURN confirme qu'elle est bien Directrice du Réseau et qu'elle a bien l'intention de le rester et qu'elle travaille avec le Président sur le prochain plan stratégique.*

*Elle affirme l'importance de l'ACE, dont elle considère l'action complémentaire à celle du baromètre social et au panel DS. Notre vision lui permet d'avoir la parole du terrain et d'assurer la cohérence entre les remontées des autres sources.*

*Elle se déclare très reconnaissante à l'égard des équipes secteurs pour les résultats obtenus en 2019 : Résultats commerciaux atteints par 32% des secteurs contre 22% en 2018 ; Baisse du nombre de secteurs en risque Critique ou Majeur sur la conformité ; Amélioration de la satisfaction des*

*clients bancaires.*

*La Directrice prend note de nos remarques sur la mise en œuvre des mesures Perspectives Plus.*

*Elle parle de dérives locales pour justifier les écarts. Concernant le dernier volet « l'autonomie des secteurs » dans les 3 domaines (commercial, RH, Finances/Gestion), les conclusions du panel sont en cours pour des mesures décidées dans les prochains mois.*

- *Anne-Laure BOURN souhaite confirmer la responsabilisation et la reconnaissance des managers locaux.*
- *Elle évoque le coaching par les managers référents.*
- *Détermination sur la posture RH. Changer et accompagnement si nécessaire.*
- *Mobiliser la filière RH pour accélérer la redescende des budgets.*

*Les sujets RH seront abordés avec Mme PARTHONNAUD, lors d'une rencontre à programmer dans les semaines à venir.*

*Concernant les reportings, le sujet sera traité dans le chantier sur l'autonomie.*

*Anne-Laure BOURN précise que cela se traduira par une plus grande responsabilité des DS.*

*Perspectives + pour les N-1 : elle annonce que la mise en œuvre sera faite avant la fin de l'année.*

Nous avons annoncé que l'amicale assurerait une remontée par DR des notifications de PV et augmentation salariale conformes, à savoir, notifiées par oral en entretien.

## La Conformité

Un sujet très présent dans le quotidien des secteurs, générant une charge de travail très importante, une pression managériale dans certain cas, hors-jeu.

*La conformité fait partie du métier de DS, elle est incontournable et ne peut souffrir d'aucun relâchement, les récentes sanctions financières induisent notre obligation d'être irréprochables sous peine d'être de nouveau sanctionné.*

*La Directrice du Réseau en est parfaitement consciente, elle est la seule dépositaire de la responsabilité mais doit tout mettre en œuvre pour assurer cette conformité c'est un moment difficile pour la maîtrise des risques. Pour y répondre, elle annonce la création d'une filière CONFORMITÉ BANQUE avec les outils de traçabilité informatique adaptés, une évolution du SI pour automatiser certains contrôles et limiter les opérations de numéraire.*

## LE PROJET MANDARINE

*Il ne doit pas générer d'anxiété car pas d'impact sur le Réseau mais offre des leviers supplémentaires : assise financière plus forte ; les actions pour limiter la fracture du territoire (Maison France SERVICES) favorisent les échanges avec le gouvernement.*

- *CNP + Banque Postale : pas de personnel CNP reclassé à la Banque postale.*
- *Le rapprochement avec la Caisse de Dépôts développera le numérique.*
- *Anne-Laure BOURN évoque une possible diminution du nombre de centres financiers.*

*Nécessité de porter le sens de la stratégie*

*Un Tour de France du Comex est programmé au second semestre.*

## Nombre de secteurs

*Ajustement de 50 secteurs en 4 ans, qui devrait se poursuivre dans les années à venir selon la maille de proximité.*

Nous avons évoqué que dans certains cas de fusion, il se trouvait que les DS en poste ne soient pas reconduits.

Comme pour les évolutions de carrières avec perspectives + ou dans les viviers DT, il est plus souvent fait appel à de jeunes DS avec un parcours très court en lieu et place de DS confirmés.

*Ces sujets seront traités lors de la rencontre avec Mme PARTHONAUD.*

## MÉTIERS ET FONCTIONS SUPPORTS

Jean Marc RASTOLL relate les missions et les problématiques des domaines techniques.

*Anne -Laure BOURN plébiscite le travail au quotidien des métiers techniques.*

La section des Métiers Techniques souhaite connaître l'avis de la Directrice du Réseau sur leur évolution et organisation en programmation, particulièrement pour la DSEM.

Question sur l'évolution des métiers techniques envisageant des fusions avec la Direction Technique du Courrier ?

*Anne-Laure BOURN confirme que des réflexions existent sur les fonctions supports, mais pas plus. Ce sont plutôt la filière projet et maintenance qui sont concernées. Les DTSI sont dans la filière Maintenance.*

*Elle précise qu'une nouvelle directrice prend la tête de la DSEM, Cécile REVILLARD, en remplacement de Dominique AMAR.*

L'année 2019 a apporté son lot de

difficultés sur le déploiement des applications majeures du SI comme Virtuos, Cap clients et PST. Les établissements ont lourdement ressenti le défaut d'accompagnement de proximité. Les DS et RE réclament cet accompagnement sur le terrain.

Les territoires de la DSEM sont uniquement missionnés pour exercer des actes techniques : Maintenance et projets suivant un carnet de commande du Réseau et de la Banque. Ne pourrait-elle pas en tant qu'expert technique de proximité apporter aussi le soutien aux établissements sur la conduite du changement ? Les DAST ne sont pas au rendez-vous sur ces demandes.

*La Directrice note le sujet qui semble intéressant en affirmant que tout ce qui pouvait apporter du confort aux établissements est à prendre en compte.*

*Elle apprécie la solution DGIM « Dispositif de Gestion des incidents Majeurs » que la DSEM lance avec le nouveau contrat de service. Il favorise l'intervention prioritaire afin d'éviter la perte d'exploitation sur incidents bloquants. Il permet un circuit court qui met directement les établissements en lien avec les intervenants de la maintenance.*

Après 1H45 d'échanges directs, sans langue de bois et très cordiaux, il est convenu de se revoir rapidement avec Mme PARTHONAUD.

Nous avons invité Mme BOURN à participer à un de nos Conseils d'Administration. Celui se déroulant en Bretagne semble mieux lui convenir.

Une demande de participation a été transmise à son secrétariat.

Yannick ROULETTE

# ECHANGES AVEC LE DIRECTEUR REGIONAL DE NORMANDIE



*Xavier BERTHELOT, Président de l'ACE de Normandie et Catherine GIRARD, Vice Présidente ont rencontré le 14 janvier 2020, Yvan LEVY, Directeur Régional, accompagné de Nathalie METIVIER, DRH Réseau de Basse Normandie.*

*La Vice Présidente régionale de l'Amicale fait part à Monsieur LEVY de l'inquiétude de l'ACE par rapport à la déclinaison qui est faite de Perspectives Plus en région Normandie. En effet, depuis la nomination de 38 DS en janvier 2016, 14 ont quitté le métier à ce jour. Cela soulève le problème de l'attractivité du métier de DS.*

Certains renoncent, comment sont-ils accompagnés. Comment recruter et accompagner le parcours des candidats ?

*Monsieur LEVY répond que quand un DS quitte le métier, les mesures d'accompagnement liées au projet Les Clefs de la Réussite n'existent plus. Les modalités de la note du 23 juillet 2019 intitulée Perspectives Plus sont mises en œuvre.*

Catherine GIRARD s'inquiète de savoir si chaque DS qui quitte le métier reçoit au prorata temporis annuel, un quitus de sa part variable.

*Le Directeur Régional répond par l'affirmative en précisant que le mon-*

*tant est déterminé sur la base de la performance du Secteur au prorata temporis.*

L'ACE souhaite savoir comment le DR envisage le parcours de celles et ceux qui souhaitent poursuivre leur carrière de DS.

*Yvan LEVY pense qu'un Directeur de Secteur doit effectuer un séjour minimum de 3 ans sur le poste, et envisager une mobilité au-delà de 5 ans dans le même poste.*

L'Amicale lui demande comment se passe l'accompagnement.

*C'est la DRH qui répond en précisant que des tests et assesment sont nécessaires pour ceux qui changent de niveau de fonction, et que les conditions financières exposées dans le BRH s'appliquent.*

Les représentants de l'ACE souhaitent savoir comment est envisagé le recrutement des DS.

*Nathalie METIVIER répond que le moyen le plus simple est de se reporter à l'entretien d'appréciation au cours duquel les candidats potentiels doivent identifier leur projet lors de l'entretien professionnel pour passer les tests pour intégrer un vivier, cela permet aux services RH d'accompagner le candidat sur son parcours de carrière.*

*Et si un appel à candidature intéresse un candidat qui ne l'a pas fait connaître par le biais de l'appréciation, il peut également répondre pour suivre le processus de recrutement.*

A quel moment un responsable de fusion de secteurs peut-il bénéficier de la rémunération liée au niveau final du secteur ?

*Le DR précise que lorsque la fusion est terminée, après consultation du Comité Technique, le pesage du nouveau Secteur est effectué, et le DS peut alors bénéficier du dispositif prévu si le Secteur se positionne sur un niveau d'enjeu supérieur, en attendant il perçoit une « prime » mensuelle.*

*Monsieur LEVY conclut cette rencontre en annonçant que tout complément utile sur ces questions pourra être apporté si nécessaire lors de la Séquence de Questions Réponses de la Communauté Managériale du 4 février 2020.*

A l'occasion de cette communauté managériale, le DR a proposé de poser des questions.

Comme notre DRH avait évoqué quelques instants avant, les risques psycho-sociaux liés aux injections contradictoires, j'ai rebondi sur ce thème, pour évoquer la difficulté pour les DS de gérer dans ce monde très changeant, ces injonctions contradictoires.

Et notamment en Basse Normandie, où de nombreux DS ont quitté le métier depuis 2016.

Le DR a présenté le processus décrit dans le compte-rendu, et détaillé aussi ce qui se passe pour les fusions.

A l'issue de cette présentation aucun DS, n'a pris la parole pour demander de complément d'information.

Catherine GIRARD

# PLUS DE TRANSPARENCE ET DE BIENVEILLANCE POUR LA BOURGOGNE !

*Le 15 janvier 2020, les représentants de l'ACE ont rencontré Jean-François QUILLET, nouveau Directeur Régional de la Bourgogne et Cécile CADIER-BILLARD, DRAT.*

*Philippe LEPLAT, Président de la région, accompagné de Marie-France GABIN et Stéphanie CHATLON-SOUFFLOT présente l'ACE Bourgogne.*

**ACE : Le premier sujet d'échange concerne la mise en œuvre des mesures de Perspectives + :**

*La possibilité de remiser à nouveau le véhicule à domicile est un point de satisfaction de l'ensemble des Directeurs de Secteurs. Par contre d'autres points ont généré de l'incompréhension.*

*Le premier concerne la revalorisation de 3% liée au niveau de résultat du Contrat d'Objectifs 2018. Plusieurs DS, s'attendaient à percevoir cette augmentation et ne l'ont pas obtenue. En plus de la déception, aucune explication ne leur a été fournie.*

*Le deuxième concerne l'évolution professionnelle. Dans les 3 parcours types, il est recommandé que les DS occupent un poste de fonctionnel pour poursuivre leur carrière. Or, nous constatons que lorsque les DS postulent, ils ne sont pas retenus ou n'ont même pas la possibilité de s'entretenir avec un jury (exemple Appel à Candidature Risk Manager).*

Cécile CADIER-BILLARD répond que les mesures de Perspectives + avaient été expliquées par Pascal BERNARD, DRH lors de la communauté managériale de juillet.

Elle reconnaît qu'a posteriori aucune communication n'avait été faite.

Jean-François QUILLET précise qu'il y aura plus de transparence en 2020, en particulier lors de l'attribution de la part variable bien que les délais soient toujours très courts.

Concernant l'appel à Candidature sur le poste de Risk Manager, il indique que la région n'est pas à l'origine de la réponse.

La DRAT ajoute que des postes à pour-

voir dans l'équipe de la Direction des Ressources Humaines sont restés sans candidat.

**ACE : Suite à 2 fusions, il reste en Bourgogne 38 secteurs dont seulement 4 « à enjeux ». L'Amicale s'inquiète de ce changement dans le maillage des secteurs car la réduction du nombre de secteurs « à enjeux » nuit à l'attractivité du métier de DS et l'expérience nous démontre que les secteurs géographiquement étendus rencontrent plus de problèmes d'organisation qui grèvent l'efficacité commerciale et économique du fait de l'éloignement des collaborateurs. D'autres fusions sont-elles prévues en Bourgogne ?**

Cécile CADIER-BILLARD déclare il n'est pas prévu d'autres fusions à ce jour. Pour Château-Chinon, cela était nécessaire car il n'y avait plus de manager et pour Pont/Yonne, il ne restait plus que des bureaux agents seuls

**ACE : Lors de la rétrospective 2019, un point de progrès concernait le taux de couverture des postes de Conseillers Bancaires qui s'élevait à 95%. Or, nous constatons dans nombreux secteurs un ou plusieurs portefeuilles vacants.**

**De plus, pour les équipes concernées c'est la double peine : Plus de travail, moins de récompenses (RVB, PV, possibilité de gagner des challenges,...). Serait-il possible de moduler les objectifs en fonction des forces présentes ?**

Cécile CADIER-BILLARD précise que ce taux de couverture a été calculé hors congés maladie et en ajoutant les COBAS remplaçants. Toutefois, des difficultés de recrutement perdurent sur une ligne Chalon/Montceau/Autun/Avallon.

Le Directeur Régional ajoute qu'en 2020, les objectifs ont été transmis en toute transparence et des arbitrages étaient possibles entre les secteurs par les Directeurs de Territoire.

Le challenge CAO Express étant sur une durée courte, chaque bimestre, les résul-

tats sont remis à zéro et les critères sont modulables.

**ACE : Comment parler d'autonomie des DS alors que les outils de reporting et les audios se multiplient, que les DS ne sont pas décisionnaires lorsque leur secteur est choisi comme pilote (ex : commercialisation de la protection juridique), qu'ils ne sont pas consultés pour l'attribution de la part variable de leur N-1 ?**

Pour Jean-François QUILLET, la définition de reporting est l'envoi d'un fichier à son patron sans retour de sa part. Les audios se limitent à 3 points d'échanges par semaine :

- le lundi point descendant sur les actualités du CODIR Régional
- le mercredi entretien individuel afin d'ajuster les actions en fonction des résultats commerciaux du début de semaine et évoquer tout autre sujet de la vie des secteurs.
- le vendredi échanges individuels ou collectifs sur la semaine réussie (Fiertés/Irritants).

Concernant le choix des bureaux pilotes pour la commercialisation de la protection juridique, la décision a été prise au niveau national.

La DR dispose d'un délai très court pour faire remonter le montant des parts variables.

Au niveau des Territoires des échanges seront organisés pour plus de cohérence entre les acteurs.

**ACE : A ce jour, les Directeurs de Territoire ne disposent pas de budget d'animation.**

Jean-François QUILLET répond que les DT doivent pouvoir organiser un temps de convivialité avec leurs DS. Mais le budget ne pourra pas être utilisé pour l'organisation de challenges.

**Les membres de l'Amicale remercient Jean-François QUILLET et Cécile CADIER-BILLARD pour la qualité des échanges.**

**L'engagement de se rencontrer régulièrement est acté.**

Philippe LEPLAT

# ANNE LAURE BOURN PARTICIPE A UNE AUDIO DE L'ACE



*Yannick ROULETTE a adressé un mail à Anne Laure BOURN le 17 avril au regard de la situation actuelle dans les établissements mais également sur la revalorisation annuelle. Cette démarche faisait suite à une audio interne mouvementée qui s'était tenue auparavant.*

De son côté, la Directrice du Réseau s'est étonnée des informations transmises.

Aussi, notre Président l'a invitée à participer à une réunion téléphonique qui s'est déroulée le 23 avril en présence de 15 Directeurs de Secteurs représentant les régions au niveau de l'ACE.

Après les remerciements adressés par Yannick ROULETTE, la Directrice du Réseau a exprimé sa gratitude vis-à-vis de l'instauration du confinement à l'échelon national dans les établissements.

*« Depuis 6 semaines, nous vivons une crise incroyable que personne n'aurait pu imaginer. Les Directeurs de Secteur font un travail remarquable avec la présence des équipes et j'en suis très fière ».*

Elle rappelle la mise en place d'un socle pour protéger les clients et les postiers pour l'accessibilité de tous ainsi que le défi relevé pour le paiement des prestations sociales.

*« On ne sait pas ce qui va se passer dans les prochaines semaines ; il va*

*falloir travailler autrement et faire attention aux postiers et aux clients tout en s'attachant à faire du business. Le Groupe devra faire face à des défis économiques et nous aurons un rôle à jouer à ce sujet ».*

Dans les baromètres clientèle, La Poste est reconnue en ces temps de crise et la confiance ne faiblit pas même si certains clients se sentent abandonnés. La période anxieuse éprouve notre entreprise et nos équipes, aussi nous devons construire et avons un rôle déterminant à jouer.

## TOUR D'HORIZON AVEC LES DIRECTEURS DE SECTEUR CONNECTÉS

Plusieurs items ont été abordés au cours de ces échanges

### Pilotage commercial mis en œuvre pour les secteurs

Les DS font le point sur le futur proche :

- Démarche commerciale qui recommence avec des équipes soudées car c'est notre cœur de métier
- Soutien du Directeur de Territoire pour cadrer les appels entrants et sortants afin de faire du business
- Les conseillers bancaires reprennent leur activité et notamment nos jeunes collaborateurs qui se dévouent avec une forte conscience professionnelle
- Relance commerciale pour la pérennité de l'entreprise
- Envoi de slides sur le rattrapage de 2 mois de production au moment où la priorité des DS était de travailler aux ouvertures et réouvertures de bureau, avec des équipes incomplètes et inquiètes
- Ces slides étaient accompagnés d'une demande de mise en place d'un plan d'action dans un délai très court

- Souhait de partager des expériences et des solutions dans ce domaine pour réussir demain

**Anne Laure BOURN :** *Tout le monde est conscient de la nécessité d'une relance progressive en tenant compte des conditions particulières du moment, c'est une question d'équilibre avec du doigté managérial. Il faut se remettre progressivement dans une bonne dynamique commerciale.*

## FONCTIONNEMENT ET ÉTAT DES ÉQUIPES

Les DS expliquent le travail effectué depuis le début du confinement et les difficultés rencontrées :

- Réunion quotidienne avec nos dirigeants et un appui de la hiérarchie appréciable malgré le contexte
- Effort soutenu pour le présentisme avec une mise en place d'horaires adaptés, et grâce à la connaissance de nos secteurs par la mise en place d'un maillage
- Présence des N-1 tous les jours qui permet aux équipes de tenir
- Accueil des clients par le DS pour le respect des gestes barrières
- Equipements de protection permettant la réouverture de bureaux en sécurisant nos collaborateurs et nos clients
- Beaucoup de dépense d'énergie, pour le versement des prestations sociales, la gestion des incivilités et l'ouverture de nouveaux bureaux et la reprise de la totalité des opérations
- Nécessité de réinventer notre travail de demain en octroyant les congés nécessaires pour retrouver le second souffle avec la participation de nos collaborateurs

**Anne Laure BOURN :** *Sur les horaires adaptés, le message a été celui*

de l'autonomie et chacun décide de ce qui est possible avec les équipes en proposant l'ensemble des services. De l'autonomie, c'est psychologique, il faut tenir compte de la charge mentale avec le système de brigade, de rotation. Vous avez pris vos responsabilités et franchement vous avez fait votre job même si ce n'est pas facile de trouver l'équilibre mais vous connaissez le terrain. La présence des vigiles est indispensable et financée même si cela coûte très cher car c'est un élément de sécurisation. Il n'y aura pas d'économie faite à ce niveau, on décalera des projets.

Les horaires adaptés devront converger vers un retour à la normale et vous devez avoir de la latitude pour sortir des 20 heures de DHT avec vos équipes et la sécurité attenante. Il faut partager vers un horizon pour être au rendez-vous et un présentisme renforcé.

L'intensité du travail de tous ceux qui sont sur le pont avec un travail considérable fait par les équipes supports, engendre de la fatigue et je l'entends à la voix. Il faut que les gens prennent des vacances et chacun est invité à poser une semaine d'ici la fin mai pour se reposer.

### AUTONOMIE

Les DS souhaitent qu'on leur fasse confiance pendant le confinement et au-delà

Anne Laure BOURN partage ce point de vue sans équivoque

### COMMUNICATION

Les DS évoquent :

- Infos partagées avec le Directeur Régional
- Reportages négatifs par plusieurs médias avec le sentiment d'une pression sur les équipes et les clients qui se sont sentis exacerbés vis-à-vis d'une certaine presse
- Postiers consternés, on doit pouvoir réagir face à l'acharnement médiatique

- Expectative quant à l'ouverture pour les prochains samedis afin de s'organiser

- Souhait d'un message avec le service de la communication pour ne pas oublier tout ce qui a été bâti car tout reste fragile

**Anne Laure BOURN** : Sur l'acharnement médiatique, je pense qu'il y a aussi de beaux papiers avec l'intervention de Philippe WAHL. Un travail de la communication du Groupe est en cours de construction tout en prenant du recul et se fera dans la durée pour ne pas être contre-productif. Il faut regarder les signaux avec les actions faites, à savoir la distribution quotidienne des journaux, la protection de nos clients et de nos postiers pour modèle.

On prépare un petit film sur la mise en place des équipes et il sera projeté dans tous les bureaux. L'art de la communication par petites touches permet de gagner du terrain et les clients ont aussi de la reconnaissance.

Des infos relatives à l'ouverture des samedis vont parvenir très rapidement.

### RÉMUNÉRATION

Avec des approches différentes selon les régions

- Beaucoup de déceptions malgré les bons résultats de l'année passée

- Pas de transparence à ce jour et peu d'infos, ce qui est néfaste avec les efforts faits en ces moments difficiles

- Possibilité de prendre part avec le Directeur de Territoire pour la revalorisation des N-1

- 2/3 des DS ne seraient pas revalorisés, il faut un minimum

**Anne Laure BOURN** : c'est un sujet très sensible ; on a porté un projet mais on se trouve dans une contrainte économique forte, c'est une réalité. On a également des changements de mobilité de près de 20% de Directeurs de Secteurs chaque année avec une progression de salaire.

Il faut tenir compte de la situation exceptionnelle sachant que nos objectifs ne seront pas atteints cette année.

Nous avons demandé de la discrimination sur des augmentations très réduites, je l'assume. Je pense que c'est normal qu'il n'y ait pas d'augmentation chaque année.

Sur les comptes de La Poste, on parle de centaines de millions d'euros en moins.

### 1) Divers

- Problème d'approvisionnement de la part de la DAPO

- Ouverture des écoles pour les postiers dans plusieurs départements de l'Ile de France, ce qui permettra de faire revenir des collègues au travail

Anne Laure BOURN aurait souhaité avoir le même statut que le personnel soignant mais cette possibilité émane du préfet.

Pour conclure, la Directrice du Réseau met en avant le besoin d'être à notre écoute tout en étant capable de se dire les choses. « Vous voulez garder de l'autonomie ; nous allons faire en sorte qu'il en soit ainsi pour le futur ».

A ce sujet, une réflexion doit s'engager pour réinventer l'avenir.

Yannick ROULETTE remercie à Anne-Laure BOURN de nous avoir accordé plus d'une heure de son temps précieux pour répondre aux interrogations des Directeurs de Secteurs et expliquer les raisons de ses choix tant en matière de fonctionnement que de perspectives d'avenir, de communication ou de rémunération.

Philippe BRISBART  
et Jean-Pierre GUILLOTEAU

# QUEL AVENIR POUR LES ADJOINTS À L'AMICALE D'APRÈS CONGRÈS 2021 ?

*La Section des Adjointes a été créée en novembre 2009, et entame donc sa 11e année d'existence au sein de l'ACE.*

Le rapprochement de l'ACE avec MC2 doit être effectif après le Congrès 2021, avec de nouveaux statuts pour une entité qui regroupera les deux anciennes amicales. Si l'ACE accueille des Adjointes depuis 2009, MC2 (qui n'est pas présent au Réseau) en accueille aussi.

Avant d'envisager l'avenir des Adjointes à partir de la mi-2021, faisons un bref retour sur le passé des Adjointes dans nos deux métiers principaux.

## D'ABORD LES ADJOINTES À L'ENSEIGNE, DEVENUE RÉSEAU-BANQUE AU FIL DES ANNÉES

Fin 2009, l'ACE travaillait avec le Siège sur la création des 2 nouvelles fiches de poste de DET Adjoint (DETA) et d'Adjoint DET (ADET), en fonction du classement du bureau en Espace Service Client (ESC) ou pas. Chacun était doté d'une feuille de route et bénéficiait d'une part variable augmentée de par sa fonction. La fonction d'Adjoint était une évolution naturelle vers le métier de DET, en même temps un palier et un vivier de DET.

Si vous avez décodé tous les acronymes et termes du précédent paragraphe, c'est que vous êtes un ancien de la maison, et si vous êtes encore en activité, vous savez que ces 2 postes n'existent plus depuis plusieurs années.

Les établissements ne s'appellent plus Terrain avec un(e) DET à leur tête mais Secteurs avec un(e) DS, et leur équipe managériale se compose de 3 encadrants (REC Responsable Espace Commercial, RE Responsable Exploitation, RCPart Responsable Clientèle Particulière) en général. Avez-vous noté que, quand on consulte le message d'absence mail d'un(e) DS, c'est un ou plusieurs N-1 désigné(s) desti-

nataire(s) des messages, sans distinction de fonction ?

La notion d'Adjoint identifié a disparu du côté des bureaux de poste

## ENSUITE, LES ADJOINTES AU COURRIER, DEVENU SERVICES-COURRIER-COLIS AU FIL DES ANNÉES

L'Adjoint reconnu n'est pas une fonction, mais une fonctionnalité confiée à un des N-1, à la discrétion du DE. Même si c'est le plus souvent le Responsable Production (devenu RESC Responsable Exploitation et Service au Client) qui est retenu, d'autres N-1 peuvent l'être, surtout qu'à cette époque où beaucoup d'ex-DE n'ayant pas gardé leur métier étaient devenus N-1 des nouveaux établissements.

Cette fonctionnalité était reconnue par une part variable augmentée, et même si cette fonctionnalité (et le nom même d'Adjoint) a disparu, chaque DE a besoin d'un N-1 formé à la tenue et à la direction d'un CHSCT local (1 par établissement donc près de 400 CHSCT locaux alors qu'au Réseau le CHSCT est unique au niveau régional).

*Alors, ceci étant dit, quel avenir pour les Adjointes dans la future amicale ?*

Une Section dédiée aux Adjointes comme actuellement ? Cela ne semble plus vraiment adaptée à l'époque, d'autant qu'une Section impliquerait un fonctionnement et une comptabilité à part (alors qu'on va vers une convergence), et qu'elle mélangerait les deux métiers principaux, ce qui n'a pas de sens.

Une Commission spécifique Adjointes ? On retrouverait encore ce mélange des deux métiers où la place et les activités des N-1 ne sont pas les mêmes.

Une intégration des Adjointes dans chacune des deux Commissions métiers ? La discussion est ouverte, et en Conseil d'Administration à Nîmes fin janvier 2020, la Commission Réseau-Banque a confirmé sa volonté de travailler encore plus avec les Adjointes, en leur

donnant la place qui est la leur dans le collectif managérial. Cette discussion a continué au Comité Directeur de Blois fin février 2020, qui penche plutôt pour une intégration dans chacun des deux métiers.

Alors où en est-on ? Ou en sont les Adjointes et le Bureau de la Section ?

D'ores et déjà, le Bureau penche pour ne pas créer une Section en 2021. C'est une tendance, bien sûr à confirmer.

Concernant une Commission spécifique Adjointes, deux réponses sont à donner.

Une négative pour le métier Services-Courrier-Colis : ce métier industriel avec des organigrammes très cadrés selon les effectifs et la portée managériale rend indissociables les DE et leurs Adjointes. Clairement, en 2021 les Adjointes rejoindront l'unique Commission Services-Courrier-Colis selon le mode d'organisation présenté au Congrès 2021.

Une à donner par les Adjointes Réseau-Banque : bien conscients des appels à rejoindre la Commission Réseau Banque par les représentants DS, les Adjointes du Bureau National devront se prononcer sur cette offre. Rappelons aussi que c'est cette Commission, et elle seule, qui rencontre Anne-Laure BOURN et ses équipes.

Tous les échanges et travaux ont été suspendus pendant ce confinement, qui a commencé fin février pour certaines zones soit quelques jours après le Comité Directeur.

Cet article et le résumé « en direct des instances » dans les pages de ce Liace aideront certainement chacun à se positionner pour une amicale 2021 plus forte et plus unie dans l'intérêt des postiers.

Oui, les Adjointes ont un avenir, et vous pouvez compter sur eux pour participer à toutes les actions d'amélioration du quotidien des collectifs managériaux.

Jean-Pierre DE SANTIS

# UN MONDE DE MÉDIAS INFLUENTS

Après ces longues semaines de « confinement » (certainement le mot le plus prononcé de l'année 2020), la vie économique et sociale du pays reprend progressivement depuis le 11 mai.

Rassurez-vous, amis lecteurs, cet article ne parlera, ni du quasi-arrêt de l'économie et des transports, ni de la façon dont beaucoup se sont retrouvés confinés à plein-temps chez eux, parents et enfants ensemble, ne sortant exceptionnellement que sur autorisation, etc ... Cela, les chaînes d'information ou généralistes, la radio et la presse en ont largement parlé.

Nous parlerons plutôt de La Poste qui, elle, ne s'est jamais arrêtée de fonctionner. En tant qu'entreprise de service public, elle est considérée par l'Etat comme OIV (Organisation d'Importance Vitale) donc nécessaire à la bonne marche du pays. Adapter son organisation à la situation, oui, mais en aucun cas s'arrêter.

Et là, les postiers ont fait comme les conducteurs de bus-train-métro, comme les employés de magasins alimentaires, comme les employés des services (nettoyage, maintenance, réparations, ...) : ils sont allés au travail malgré leurs craintes, qu'ils soient facteurs, guichetiers, conseillers bancaires, encadrants, Directeurs de Secteurs Réseau-Banque ou d'Etablissement Services-Courrier-Colis.

Si les services de Direction et des Supports ont été placés en télétravail (ainsi que les personnes « fragiles »), un certain nombre de postiers se sont arrêtés de travailler pour s'occuper de leurs enfants, en attendant la réouverture des écoles.

On mentionnera bien sûr (et en premier) le personnel soignant mobilisé 24h/24 et 7j/7, admirable de dévouement et de conscience professionnelle. Au passage, sachant que les parents soignants ont bénéficié de la continuité scolaire pour leurs enfants, on regrettera que cela n'ait pas été le cas des parents postiers : si nous l'avions eu, beaucoup plus de postiers seraient venus aux guichets et en distribution.

Revenons donc à la situation sur le terrain et le ressenti dans les populations et les médias : vu l'absentéisme il a été

très difficile pour les postiers d'assurer tous les services, et beaucoup de témoignages positifs de remerciements ont été entendus venant de la population en bureau et en tournée. Les médias en ont relayé quelques-uns.

Nous étions au début du confinement en mars, et les postiers faisaient partie du peu de personnes que la population voyait, donc appréciait.

Les choses se sont compliquées par la suite, non pas avec la population, mais avec les médias et certains journalistes qui, nous le verrons, ont pris quelques libertés par rapport à leur déontologie.

Arrêtons-nous quelques instants sur cette déontologie des journalistes.

D'après la Charte des Journalistes datant de 1918, « un journaliste digne de ce nom (...) tient la calomnie, les accusations sans preuves, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge, pour les plus graves fautes professionnelles ».

Dans la Charte de Munich de 1971 s'appliquant aux journalistes, il est précisé de « publier seulement les informations dont l'origine est connue ou dans le cas contraire les accompagner des réserves nécessaires ».

Depuis une quinzaine d'années, le développement d'Internet et des Réseaux Sociaux a permis la diffusion et l'échange de toutes les connaissances au niveau mondial ... mais aussi la diffusion sans aucun contrôle a priori et/ou à posteriori de tout et n'importe quoi publiquement sur n'importe qui. Et là, tout le monde se prend pour un journaliste ou un expert, et n'y cherche pas de la déontologie journalistique ou du respect des personnes : c'est du sans-filtre !

Revenons maintenant sur le mois d'avril 2020 et sur ce qui a marqué la communauté des postiers, dont les membres de l'ACE qui ont régulièrement échangé sur le sujet : une campagne de presse qui a blessé les postiers, alors qu'ils faisaient de leur mieux pour répondre aux besoins de la population avec les moyens limités et les protocoles sanitaires stricts et incontournables. La créativité des équipes locales restera pour tous un exercice réussi de cohésion.

Le summum a été atteint lorsqu'un média TV a lancé un reportage au Journal Télévisé de 13h avec la phrase suivante (je cite) : « venons-en au scandale de La Poste (...) mépris des clients (...) » et un reportage dans le même ton.

Comme ce genre de parole n'est pas venu d'une polémique d'un réseau social, mais d'un grand média TV influent, il a marqué les postiers mais aussi les clients qui en ont parlé à des chargés de clientèle ou des facteurs.

Pourquoi revenir sur cet épisode maintenant derrière nous ? Parce que le journaliste en question a été interrogé un mois après sur cet épisode, alors que j'écrivais cet article, et il a dit (je cite) : « je suis sans doute sorti de mon rôle ».

En détail, il précise (je cite encore) : « c'était lié à une histoire que j'ai vécu : ce n'était pas contre les postiers. Mais j'ai assisté à une scène scandaleuse avec des personnes en pleurs, en détresse qui n'ont trouvé en face d'elles aucune humanité ».

Il continue (je cite toujours) : « j'y suis retourné le lendemain et le Directeur de l'agence était dehors pour s'adresser à tout le monde, ce n'était plus du tout le même accueil. Je revendique ma réaction, même si elle était sans doute trop forte, maladroite. J'ai fait mon mea culpa et cela ne nous a pas empêchés de diffuser de nombreux sujets tout à fait normaux et positifs sur La Poste. Mais la scène en question m'a fait mal. Ce qui m'a fait surréagir, c'est que j'ai vu des gens sans moyen de se défendre face à une institution. C'est l'institution que j'ai attaquée, pas les postiers. Et cette institution-là n'a pas joué son rôle de service public ce jour-là. (...). Mais encore une fois, ce n'étaient pas les postiers que je visais. Je le referai peut-être, mais autrement » (fin de citation).

On ne peut que saluer avec respect cette réaction honnête et sincère, ce questionnement (rare) d'un journaliste sur son expression en direct devant des millions de téléspectateurs. Quand les paroles sont dites, elles sont indélébiles et il est trop tard pour les rectifier, le recul ne vient qu'après un journal télévisé qui ne se conçoit à ces heures qu'en direct.

Nous nous rendons compte, d'un côté qu'un media puissant a une influence réelle sur l'opinion, et de l'autre que les journalistes sont aussi des humains qui réagissent en leur for intérieur quand ils sont témoins d'une situation et le répercutent dans leur domaine professionnel.

Certains ont pensé que l'institution La Poste réagirait à ce reportage, mais la meilleure réponse à donner, c'est le travail au quotidien des équipes opérationnelles des bureaux de poste. Et les innombrables témoignages reçus montrent que la population a apprécié la présence des postiers et l'ouverture (même réduite) des guichets. Au passage, des collègues ont noté que beaucoup de clients étaient dans une certaine mesure en infraction avec l'autorisation de sortie

puisque rien de prioritaire ou d'urgent ne justifiait leur venue au guichet !

Pendant cette période de confinement, d'après Médiamétrie, le temps consacré à la télévision a connu une progression spectaculaire de plus d'un tiers (1h20mn de plus par jour soit 4h43mn). Les pics d'audience sont nettement plus marqués et se situent au moment des journaux d'information de 13h et 20h, en particulier ceux de mi-journée avec des bonds d'audience de 60 à 80% (en temps normal peu de personnes sont présentes à domicile à la mi-journée). Avec l'explosion du visionnage des replays, tout cela montre que le public ne voulait manquer aucune information dans ce contexte.

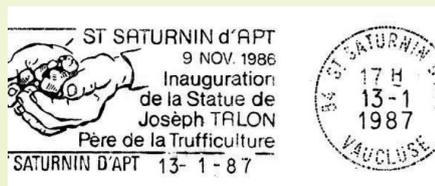
On retiendra enfin que les medias de réseaux sociaux, aussi bruyants soient-ils,

ne sont une référence que pour une minorité et ne reflètent pas l'état de l'opinion : parlons d'un paramètre complémentaire ou un miroir grossissant partiel plutôt qu'un véritable indicateur ... sachant qu'un mécontent s'exprime 5 fois plus que les autres ... Il reste néanmoins intéressant de lire certains commentaires qui sont aussi un aspect d'une « voix du client ».

Les médias font partie de notre univers, que nous soyons spectateurs ou pas, connectés ou pas. Ils l'influencent, en bien ou en mal, et nous devons donc rester attentifs à ce qui se dit ou s'écrit, en particulier dans notre univers professionnel de postiers.

Jean-Pierre DE SANTIS

## L'OR NOIR EN VAUCLUSE



Il y a quelques jours, début mars, où l'on commençait à parler Coronavirus, j'ai organisé une réunion de la section des retraités Méditerranée, et à cette occasion, j'avais prévu d'agrémenter notre rencontre par un repas exceptionnel. Je dois dire que c'était la 5ème fois que nous retrouvions devant cette magnifique et odorante tubercule tant prisée, vous avez deviné il s'agit de la TUBER MELANOSPORUM autrement dit truffe noire dont le Vaucluse a fait sa spécialité et dont le nom local est : Rabasse. Il existe plusieurs variétés et entre autres la TUBER BRUMALE un ton au dessous, la TUBER MELANOSPORUM étant la reine. Les marchés de RICHERENCES, CARPENTRAS, MENERBES, etc ... en sont les grands pourvoyeurs.

Il faut dire, que comme je l'ai relaté dans mon compte rendu de la réunion, où j'ai concocté un repas tout truffes, nous avons un illustre personnage qui est à l'origine de la trufficulture. Il s'agit de Joseph TALON, LOU RABASSIÉ terme provençal pour désigner un ramasseur de truffes. Arrêtons-nous un instant sur cet homme né au hameau de Croagnes à St Saturnin lès Apt qui eut l'idée de planter des glands en provenance de chênes truffiers qui à l'origine étaient sauvages et dix ans plus tard avoir une récolte importante de

truffes. Il est surnommé le père de la trufficulture moderne. L'action de creuser se nomme « Cavage » et la recherche se fait avec des cochons, mais ici, ce sont principalement des chiens qui sont dressés à cet effet. L'on sait que l'odorat des chiens et mille fois supérieur à celui de l'homme. La truffe a besoin d'un arbre pour se développer et par excellence ce sont les chênes, mais aussi noisetiers. La mycorhization est capitale pour les truffes, car c'est l'association symbiotique entre des champignons et les racines des plantes.

Le 9 novembre 1986 s'est déroulée dans le charmant village de St Saturnin lès Apt où je venais d'être tout fraîchement nommé chef d'établissement de La Poste, l'inauguration de la statue Joseph TALON (Photo dans mon dernier compte-rendu) ce qui m'a donné l'idée de créer une flamme spéciale lui étant dédiée qui a obtenue l'étincelle d'argent à ma grande et heureuse surprise faisant la Une des revues spécialisées. De ce fait j'ai reçu une quantité « monumentale » de demandes pour la flamme dont vous avez un spécimen ci-dessous. Je n'ai malheureusement pas retrouvé l'original, plus de 30 ans déjà, mais une empreinte datant de quelques jours après. Je peux également vous dire que nous savions mon personnel et moi, quand nos clients envoyaient des truffes car même à travers le Tupperware, nous sentions cette odeur si caractéristique.

Je suis moi-même possesseur d'une truffière, mais malheureusement avec les chaleurs excessives de ces dernières années, l'or noir se fait de plus en plus rare. Et pourtant dieu que c'est bon une omelette de truffes. Bien sûr il

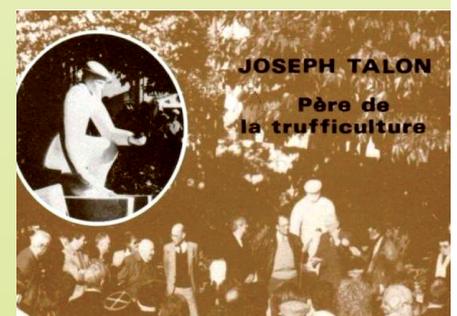
y a plusieurs façons d'accomoder la truffe, mais ma préférée demeure l'omelette qui a le privilège d'amplifier cet arôme incomparable.

Un ou deux jours auparavant, vous disposez vos truffes dans le réfrigérateur à côté des œufs qui vont servir à l'omelette, ainsi vos œufs vont commencer à se parfumer. Le lendemain ou le surlendemain vous cassez vos œufs sans les battre en incorporant vos lamelles de truffes et vous laissez reposer. Enfin le jour J vous battez vos œufs et vous jetez le tout dans une poêle avec un filet d'huile d'olives très chaud, vous faites tourner votre poêle à la façon crêpes et vous servez tout chaud en ayant soin de mettre un copeau de truffe sur chaque part, bon appétit.

J'ai voulu vous relater un moment de plaisir que je partage avec mes Amis de l'Amicale depuis de nombreuses années et qui j'espère durera encore. J'ai une pensée pour Jean AGULLO qui faisait partie de la confrérie.

À bientôt pour le prochain régal ...

Guy SARLIN



# RENDEZ-VOUS EN TERRE MAYA

Les participants au vote du prochain voyage ont désigné à la majorité le circuit Guatemala/Honduras/San Salvador. Cette destination sera l'occasion de découvrir de nouvelles contrées tout en s'imprégnant d'une culture riche souvent apprise dans les manuels d'histoire ou par le biais de reportages télévisés.

Après avoir survolé l'Océan Atlantique et en foulant le sol de ce continent, l'approche sera différente à tout égard et nous espérons que le circuit proposé sera au rendez-vous de l'histoire, de la culture avec ses différences par rapport à notre vieille Europe tout en soulignant l'influence espagnole encore présente.

Au programme de ce nouveau périple, la découverte du Guatemala dont on associe généralement les

origines à la civilisation maya. Que dire des sites proposés sur la première partie de notre voyage ! Un patchwork d'authenticité avec des regards tels les ruines monumentales de Tikal, le fameux marché de Chichicastenango avec ses étals d'art et d'artisanat fait main. Plus près des habitants de ce pays, nous irons à la rencontre des créateurs de costumes utilisés par les indiens mais aussi de tenues artistiques pour les fêtes locales. Nous ne pouvons passer sous silence l'envie de partager des repas avec les autochtones après avoir dégusté des boissons du cru dont le fameux rhum.

Plusieurs embarquements sur des bateaux nous feront découvrir des villages accessibles par ce moyen de communication mais aussi admirer le célèbre Crater Azul et son

jardin sous-marin. Bien d'autres sites archéologiques sont prévus et nous espérons que la surprise sera de taille au pied de ces monuments impressionnants.

Après ce circuit dépaysant et pour finir notre périple en apothéose, l'océan pacifique sur la côte salvadorienne aux eaux limpides et ses plages de sable blanc sauront sans nul doute séduire le groupe dans un complexe haut de gamme sur le principe « all inclusive ».

En validant la proposition du tour-opérateur tôt dans l'année, nous avons obtenu un tarif très compétitif fixé à 2070 € pour le circuit programmé du 10 au 23 novembre 2020. Aujourd'hui, le même voyage a pris une envolée de 500 euros qui ne nous impacte pas. Les places étant limitées, peu au tarif promotionnel restent disponibles pour ceux intéressés par cette destination.

En cas de report éventuel pour les raisons connues, le voyageur s'est engagé à reporter ce voyage ou à nous faire de nouvelles propositions tout en maintenant le prix du contrat initial.

Pour tout renseignement complémentaire ou nouvelle inscription, contactez rapidement :  
patrickjouan.ace@laposte.net (06 81 34 41 16)  
philippe.ace-leshautsdefrance@laposte.net (06 81 20 17 87)



Le Guatemala

## Liace Magazine

Publication bimestrielle éditée par l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste  
Bureau de Poste

11 Cours du Général DE GAULLE - 91360 Epinay sur Orge - E.mail : [acelaposte@wanadoo.fr](mailto:acelaposte@wanadoo.fr) - Internet : <http://www.ace-poste.com> - Compte Twitter : [twitter.com/AcePoste](https://twitter.com/AcePoste)

Dépôt légal : Juin 2020 - ISSN : 1167-5772

Le numéro 2 euros en vente au siège de l'ACE - Abonnement 1 an 5 numéros = 10 euros

Directeur de la publication : Yannick ROULETTE - Rédacteur en chef : Jean-Pierre GUILLOTEAU

Réalisation, mise en page et impression : Imprim'lingo - 4 rue Michael Faraday - 67540 OSTWALD

Ont participé à ce numéro : Christophe ANDRÉ, Philippe BRISBART, Jean-Pierre DE SANTIS, Noël GARINET, Catherine GIRARD, Patrick JOUAN, Myriam MOULIN, Philippe LEPLAT, Françoise PEPIN, Jean-Paul QUIGNON, Guy SARLIN, Doris STEBIG et Jean WEISS

## RESULTAT DU VOTE POUR L'ELECTION AU BNR FEVRIER 2020

Nombre d'inscrits	101
Nombre de votants	90
Suffrages exprimés	88
Bulletins nuls	2

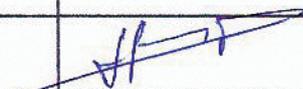
### VOIX OBTENUES PAR LES CANDIDATS

NOM	PRENOM		VOIX OBTENUES	élu ou élue
BOLLE REDDAT	LOUIS		75	élu.
DUVAL	MARCEL		56	suppléant
HONORE LECHALLIER	DENISE		74	élue
LABARDE	CLAUDIE		75	élue
LEVEQUE	MIREILLE		79	élue
POISNET	JEAN-PIERRE		76	élu.
PORTAL	JACQUELINE		58	élue.

### DEPOUILLEMENT EFFECTUE LE 26 FEVRIER 2020 PAR

	STEBIG Doris		GUILLOTEAU J-Pierre
SIGNATURES			

### CERTIFICATION DES RESULTATS PAR

	ROULETTE Yannick		HAMON Jean-Pierre
SIGNATURES			

## COMITE DE VEILLE

*Le comité de veille s'est réuni le 20 février 2020 dans les locaux de l'ANR*

*Félix VEZIER y représentait l'ANR, Gilles CAREIL, l'ACR et Jean-Pierre GUILLOTEAU, l'ACE.*

### LA REFORME DES RETRAITES

Il est difficile d'évaluer aujourd'hui le devenir de cette réforme, tant les principes de la réforme initiale semblent être remis en cause.

Par contre, force est de constater que bien que nous soyons 16 millions de retraités, nous sommes totalement écartés des instances de gouvernance du nouveau système, au prétexte que nous ne sommes pas cotisants.

On peut également déplorer la communication pas très claire qui a été faite de ce projet et les concessions faites qui font que ce régime dit universel, l'est de moins en moins.

Des interrogations peuvent également se poser sur le déficit annoncé de la réforme alors qu'il ya quelques mois, le COR disait que l'on serait proche de l'équilibre.

Le calendrier de cette réforme est peu lisible et c'est une réforme qui est susceptible de prendre son rythme de croisière que dans plus de 20 ans.

### GRAND AGE ET AUTONOMIE

Le projet de loi ne sera pas présenté avant l'été ; le financement semble poser des difficultés.

Mr LIBAULT, conseiller d'Etat avait présenté un catalogue de mesures avec des indices pour en assurer le financement.

### LE RESTE A CHARGE ZERO

Devenu désormais le 100% santé doit retenir toute notre attention en raison de l'éventuel impact qu'il pourrait avoir sur le montant des cotisations de nos complémentaires santé.

### LA MUTUELLE GENERALE

La MG est en bonne santé financière, même si pour les adhérents qui sont sous contrat de groupe, 15% quittent la MG au moment de la retraite.

La mutuelle devrait lors de sa prochaine AG, prévue en juin, présenter une modification importante relative aux niveaux.

On semble s'orienter vers un seul niveau mais avec des options et sur une indexation tarifaire un peu différente.

### DIVERS

L'ANR rappelle les autres points qui sont au cœur de son action :

- Le maintien du pouvoir d'achat
- L'annulation de la hausse de la CSG
- La déductibilité fiscale des cotisations complémentaires santé
- La création d'un cinquième risque permettant le financement par tous de la perte d'autonomie

Elle rappelle aussi que la pension des retraités ne doit en aucun cas être assimilée à une prestation sociale.

L'ensemble des participants à cette réunion partage l'action de l'ANR.

La prochaine réunion du Comité de veille est programmée le 20 octobre 2020 au siège de l'ANR.

Jean-Pierre GUILLOTEAU

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION DES RETRAITES

*A une époque où il était possible de se déplacer librement et de s'exprimer sans masque, nous avons programmé la tenue de l'AG de la section du 17 au 20 mai à Vers sur lot.*

Devant l'impossibilité de maintenir cette rencontre à cette date, nous avons en accord avec l'hébergeur décidé de la reporter du mercredi 23 septembre à 18h00 au samedi 26 septembre après le petit déjeuner.

Nous espérons tous qu'à cette date, la situation sanitaire sera nettement meilleure et que nous aurons retrouvé une bonne partie de nos libertés.

Par mesure de prudence, nous attendrons cependant jusqu'au 27 juillet pour vous communiquer toutes les informations et vous transmettre les invitations.

En attendant, prenez soin de vous.

Doris STEBIG



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DES RETRAITÉS

## Les adhérents invités à s'exprimer

Seront notamment abordés au cours de cette AG :

- ⇒ LES RETRAITES : leur revalorisation, la pension de réversion, l'évolution de la réforme des retraites
- ⇒ LA PROTECTION SOCIALE : la mutuelle Générale et les évolutions liées au reste à charge zéro, le coût des EHPAD, le maintien à domicile.
- ⇒ EFFECTIFS : la diminution du nombre d'adhérents
- ⇒ LES DIFFICULTÉS à réunir les adhérents
- ⇒ LES DIFFICULTÉS de recrutement de délégués régionaux
- ⇒ QUESTIONS DIVERSES

*Vous êtes adhérents de la section des retraités et à ce titre nous souhaitons vous donner la possibilité d'exprimer vos attentes, vos craintes ou encore vos espoirs à l'aide du coupon-réponse ci-joint.*



NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉL. FIXE : ..... PORT. .... MAIL .....

**MA (MES) QUESTION(S) :**

---

---

---

---

---

---

---

---

**COUPON RÉPONSE À ADRESSER AVANT LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2020**

**Soit par courrier à M. GUILLOTEAU Jean-Pierre - 42 rue des Charmes - 86580 BIARD**

**Soit par mail à : [jpguilloteau86@gmail.com](mailto:jpguilloteau86@gmail.com)**

**MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS DE QUESTION A POSER, ET SI VOUS ÊTES INTERNAUTE,  
MERCİ DE NOUS COMMUNIQUER VOTRE ADRESSE MAIL AFİN DE PERMETTRE  
LA MISE A JOUR DE NOS FICHIERS.**

# REPAS GASTRONOMIQUE, EXCEPTIONNEL TOUT TRUFFES À L'AUBERGE DU VILLARSOIS

## RÉUNION AMICALE ANNÉE 2020 3 MARS VILLARS

Comme les rois mages guidés par une bonne étoile les 10 membres de l'Amicale orientés par le Ventoux qui avait mis son bonnet blanc (exceptionnel en mars) se retrouvent au lieu fixé et à l'heure prévue sur le parking de la commune de Villars (près d'APT Vaucluse). Mais que sont-ils venus faire aujourd'hui en ce lieu ? Villars est un charmant village aux rues et ruelles en partie pavées très agréables à parcourir à pieds en été.

Peut-être pour une balade, pour la visite des belles maisons construites en pierres locales ou la visite de la campagne environnante dominée par les cerisiers, la vigne et les oliviers, non rien de tout cela. Ils sont venus pour la première réunion de la région sud et surtout pour savourer un excellent repas à la truffe noire. Repas organisé par Guy SARLIN notre Président de région qui a dû faire jouer ses connaissances personnelles pour décider le patron du restaurant de nous recevoir et de préparer le repas. Dans cette discussion il n'a pas hésité à préciser que c'était le 5<sup>e</sup> repas de truffes qu'il avait organisé pour l'amicale et qu'il y venait souvent manger en famille. Joseph TALON le père de la trufficulture est né à deux pas d'ici à St Saturnin lès Apt où d'ailleurs notre président a exercé et s'est vu décerner l'étincelle d'argent pour la couronne de la machine à oblitérer (Où est passé ce temps-là ?) à l'occasion des fêtes rendant hommage à cet illustre homme.

## LE RESTAURANT EST OUVERT NOUS VOILÀ À TABLE

Auparavant notre Président nous fait part de son activité depuis notre dernière réunion, et regrette en particulier que nous ne soyons pas plus nombreux malgré tous ses efforts, (au départ on devait être plus nombreux mais...) et remercie chaleureusement ceux qui ont fait le déplacement. C'est également avec une pointe de nostalgie qu'il évoque le temps ou une ou deux journées dans l'année permettaient de se retrouver et évoquer

tous les souvenirs vécus en commun. Au moins dit-il : « Nous pouvons dire, nous les avons vécus » Pour la prochaine réunion il a reçu une proposition de Christiane RENDON dans l'Aude (Si souvent évoqué par lui-même et toujours pas réalisé) à PORTEL, visite de TERRA VINEA avec resto et sortie d'autoroute à Sigean.

Ensuite il nous fait part de sa présence au BNR de décembre à Blois, où il a galéré pour s'y rendre avec la grève des transports, la SNCF pour ne pas la nommer. Au cours de cette réunion ont été abordés les sujets suivants : Mise à jour du nouveau fichier. Pour la trésorerie dont Raymond DORÉ a la charge, le bilan 2019 sera présenté à l'AG 2020 après validation des vérificateurs aux comptes. Déficit car année d'AG qui aura lieu à VERS sur LOT au mas de «SABOTH», déjà fréquenté en 2009. Donc rigueur oblige d'autant plus que les effectifs sont en constante diminution 1010 en 2018, 924 en 2019. Jean-Pierre GUILLOTEAU en profite pour nous faire part de sa candidature au poste de Président afin d'éviter des bruits de couloir, Doris STEBIG ayant terminé son mandat de 6 ans. Par la suite le coût des EHPAD et le maintien à domicile de fin de vie ont été évoqués, de même que le reste à charge zéro ainsi que l'isolation à un euro et les arnaques qui vont avec. Yannick ROULETTE le président national présent, clôture cette réunion en nous présen-

tant la situation du groupe La Poste et les évolutions qui vont intervenir rapidement. Il évoque ensuite l'avenir de l'ACE et les actions qui convient de mener pour lui permettre de rester l'interlocutrice auprès du siège, c'est dans cette optique qu'un rapprochement avec MC2 est officialisé.

Le président nous souhaite bon appétit avec un apéritif qui vient de nous être servi. Le premier plat, qui nous ouvre l'appétit est une croustade composée de fruits de mer et parfumée par des copeaux de truffe, accompagné d'un vin blanc de qualité.

Le deuxième plat, un savoureux pavé de bœuf, tendre et gouteux à la fois, agrémenté de morceaux de truffe (les chefs d'établissement ne se refusent rien !) avec une garniture de légumes spécialité du chef. Et bien entendu un « côtes du Rhône » se retrouve dans nos verres. Puis vient ensuite un assortiment de fromages locaux entourés d'une salade frisée. Enfin le dessert une île flottante avec des copeaux de truffe et pour finaliser le café. Super repas composé en partie par notre Président. A quand le prochain.....

Il est presque 16h le Ventoux notre phare commence à disparaître dans la brume il est temps de se disperser.

Un grand merci Président.

Jean WEISS – Guy SARLIN





Ce 8 mars Corinne ne se sentait pas bien. Après un diagnostic erroné de la dengue par son médecin le lendemain, on lui annoncera 5 jours plus tard, trop tard, qu'il s'agissait en fait du paludisme et elle en décédera le 15 mars à MAYOTTE.

Corinne c'était de la joie de l'enthousiasme, une personnalité qui marque.

Impliquée et volontaire, elle s'était naturellement investie à l'ACE tout d'abord en région Centre (elle en était la présidente avec son départ pour MAYOTTE) et puis rapidement dans les instances nationales de notre association.

Son besoin d'aider les autres était naturel et son implication dans des démarches humanitaires une évidence. Son départ pour MAYOTTE fin 2017, dans ce département différent en plein développement et aux préoccupations autres lui convenait parfaitement.

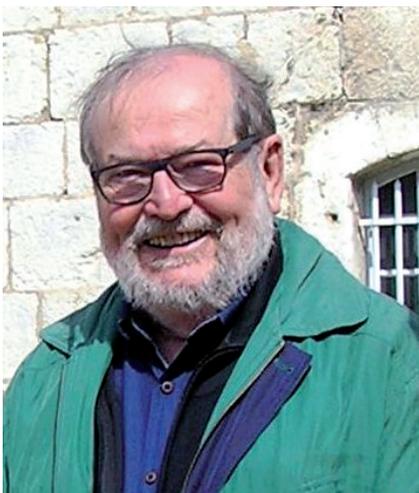
Son esprit d'écoute et son esprit collectif la définissait, et elle mettait toute sa conviction et sa ferveur à défendre ce métier qu'elle aimait tant.

Corinne c'était aussi un sourire, du charme et de la fidélité. Une convivialité qui nous est chère à l'ACE et qu'elle entretenait bien.

A Didier son mari, Nicolas et Victor ses enfants, nous présentons nos très sincères condoléances et vous assurerons partager votre douleur et votre peine. Nous rendrons hommage à Corinne en Loir et Cher quand les événements le permettront.

Adieu Corinne .Tu vas nous manquer.

Noël GARINET



Fin mai, notre ami Yves DUI-NAT nous a brutalement quittés.

Il avait rejoint la grande famille

postale en 1967 aux ambulants. C'est dans le Doubs qu'il commença sa carrière de Chef d'Etablissement qu'il termina comme Directeur d'Etablissement Courrier dans le Jura.

Marié et père de deux enfants, il eut alors l'opportunité de vivre sa passion pour la mer sur son bateau et s'adonner aussi à la marche et la lecture.

Adhérent de l'ACE depuis son entrée dans le métier de receveur, animé de l'envie de défendre ce métier, il fut Président départemental.

Sa volonté d'œuvrer pour maintenir des contacts entre retraités, l'amena à accepter le rôle de délégué de la région Franche-Comté.

Ce n'est pas seulement un homme avenant avec lequel toutes les discussions étaient ouvertes, qui s'investissait à tous les niveaux au sein de l'ACE mais aussi un ami que nous avons perdu.

A son épouse et ses fils, l'ACE présente ses sincères condoléances.

# SUDOKU 173 (difficile)

1		3		2				5
		8						1
	2		4					6
					8	7		4
			2	7	4			
6		4	9					
8					6		1	
7						5		
4				5		9		3

SOLUTION DU N° 172

2	8	4	9	7	6	3	5	1
7	3	6	1	5	2	8	9	4
1	5	9	3	4	8	2	7	6
9	4	8	5	2	1	7	6	3
5	2	1	6	3	7	9	4	8
6	7	3	4	8	9	1	2	5
4	6	7	8	9	3	5	1	2
3	1	2	7	6	5	4	8	9
8	9	5	2	1	4	6	3	7

# MOTS CROISÉS

SOLUTION DU N° 172

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A																
B																
C																
D																
E																
F																
G																
H																
I																
J																
K																
L																

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
A	R	A	C	C	O	U	R	C	I	S	S	E	M	E	N	T
B	H	U	E	R		P	A	R	T	E	N	A	I	R	E	S
C	U		L	O	C	A	T	I	O	N		U	N	I		E
D	M	O	E	U	R	S		E	N	T	E		E	C	O	T
E	A	L	E	S	E		C	E		E	T	A	U		N	S
F	T	A		T	O	U	S	S	E		H	E	R	S	E	E
G	O		P	A	L	P	A		C	A	N	D	E	U	R	
H	L	A	R	D	E	E		P	O	L	I	E		C	E	P
I	O	R	E	E		R	A	I	L	L	E		C	R	U	E
J	G	A	P		S	I	N	G	E	E		L	O	E	S	S
K	I		A	D	O	S	S	E		E	S	E		R	E	E
L	E	U		U	T	E		R	A	S	A	I	S		S	S

## Horizontalement

- A D'une manière singulière et remarquable
- B Qui vient de l'Atlantique - Rendre plus cuisant
- C Est voué à - En faveur de
- D Pétrir pour mêler intimement - Mise en terre
- E Usa jusqu'à la trame - Femme de mauvaise vie - Qui t'appartient
- F Un peu de liquide - Balle que l'adversaire ne peut toucher - Se prend pour un porteur de bois - Vont avec elles
- G Futur gradé - Entrelace des joncs - Ville d'une dépêche
- H Est toujours coupé en été - Enfilé - Romy l'interpréta
- I Chicane sur des vétilles - On peu y surfer - Qui est à lui - Sodium au labo
- J Partie inférieure d'une vallée - Aurochs - Economiser pour s'enrichir
- K Lainage foulé et imperméable - Courbe dessinée par une mèche de cheveux - Retire
- L Une ancienne adresse - Ile de France - Désigné pour occuper une fonction - Donc appris

## Verticalement

- 1 Parfois servie à table en robe des champs
- 2 Actinium - Début d'une conversation téléphonique - A passé du bon temps
- 3 Retraite volontaire de la troupe - Délice
- 4 Spécialité grecque à base d'oeufs de cabillaud - Traverse la botte - Cause parfois la soif
- 5 Contre-vérité
- 6 Ne résiste pas - Terminaison verbale - Un certain nombre de lustres
- 7 Vaste étendue de dunes - Aussi quartier général - Pépinière de décideurs
- 8 Laizes - Restes de bois brûlés
- 9 Concerne quelqu'un - Confer réduit
- 10 Éliminée - Grave défaut
- 11 Revenu périodique - Traditions d'un pays - Souteneur appartenant au milieu
- 12 Héros de Virgile - Donnant de jolis reflets
- 13 Degré 3 sur une portée - Émetteur luxembourgeois - Tamis de crin
- 14 Ascendant intellectuel ou moral - On y trouve Bordeaux ou Toulouse
- 15 Dieu de la mer - Jeunes hommes
- 16 Arbuste à tailler dans la haie - Babillage

# VOUS AVEZ LE DROIT DE NE PAS ÊTRE SEUL À NETTOYER APRÈS UN SINISTRE



## Assurance Habitation

À la suite d'un sinistre garanti et après vos travaux de remise en état, une prestation de ménage est incluse dans votre contrat\*.



LA  
BANQUE  
POSTALE

BANQUE ET CITOYENNE

*spécial*  
COLLABORATEURS\*\*

Profitez dès maintenant de vos avantages

Pour en savoir plus et souscrire

MON AGENCE au 09 69 39 10 05\*\*\* ou Centre de Relation Client Assurances au 02 51 81 31 69

\* Dans les limites et conditions prévues aux Conditions Générales et Particulières de votre contrat d'Assurance Habitation.

\*\* Collaborateur de La Poste, fonctionnaire ou salarié(e) en CDI ou CDI.II, ayant achevé sa période d'essai ou salarié(e) en CDI de La Banque Postale ayant achevé sa période d'essai.

\*\*\* Avec votre identifiant et mot de passe de Banque en Ligne (coût d'un appel local depuis un poste fixe).

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital de 161 142 000 €. Siège social 34 rue de la Fédération 75015 Paris. RCS Paris n° 493 253 652. La Banque Postale Assurances IARD délègue la gestion des prestations d'assistance à Mutuaide Assistance - S.A. au capital social de 12 558 240 €. Siège social 8-14 avenue des Frères Lumière 94368 Bry-sur-Marne Cedex. RCS Créteil n° 383 974 086. Entreprises régies par le Code des assurances. La Banque Postale - SA à Directoire et Conseil de Surveillance - Capital de 4 631 654 325 € - 115 rue de Sèvres, 75275 Paris Cedex 06 - RCS Paris 421 100 645. ORIAS n° 07 023 424.